N°15 - publié le 03.11.2018

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

ProcèsVerbaux

ardèche LE DEPARTEMENT

LA DRÔME

FFF Le Foot Amateur LFA

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Règlements

PROCÈS-VERBAL N° 04

REUNION DU 06/11/2018

Présidence : M. Laurent JULIEN.
Présents : MM. Gérard FANTIN, Gérard GIRY

INFORMATIONS

Les décisions et sanctions du procès- verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

RAPPEL

Article 6 b. des Règlements sportifs du District Drôme Ardèche :
Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur Footclubs sera prise en compte.

AUDITION - CONVOCATION

Match n° 20524481, FC Diois 1 / BAIX US 1, Seniors D4, poule D du 21/10/2018
Après étude des pièces en notre possession, la commission des Règlements décide de convoquer en audition :

Lundi 19 Novembre 2018 à 19h30 au siège du District Drôme Ardèche :

- David GOMES arbitre

Pour le club de BAIX :
- David RIOS, licence n°2519409489, Président
- Grégory TRICNAUX, licence n° 2528708876, éducateur
- Emmanuel PEYRINS, licence n° 2578626532, capitaine

Pour le club de DIE :
- GUEGNARD Pierre, licence n° 254764736, Président
- Thibault BOURGOIN, licence n° 2545988740, joueur
- Joël GOTTI, licence n° 259006532, Dirigent

Les personnes présentes à l'audience devront justifier de leur identité (présentation de la licence ou carte d'identité)
La présence des personnes convoquées est obligatoire en application de l'article 112 des Règlements sportifs du District.

Laurent JULIEN ***Gérard GIRY***

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations

PROCÈS-VERBAL N°16

REUNION DU 02 ET 05 NOVEMBRE 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04
Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU.
Excusés : DELORME Bernard

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS :

RAPPEL FMI : Il est rappelé aux clubs qu'il appartient à l'arbitre de la rencontre de clôturer la FMI à la fin du match, par contre il incombe aux clubs recevant de transmettre la FMI via une connexion internet dans les plus brefs délais.

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable:
Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable:
Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5

Responsable :
Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :
André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :
Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

COUPE « PAUL GATEAUD » :
Toutes les rencontres du lundi 29 octobre 2018 sont reportées au 19/11/2018 même lieu même heure.
Les clubs qui devaient recevoir doivent faire parvenir à la commission les arrêtés municipaux. Merci

- CONSEIL DEPT. VALENCE / RCF07 le 19/11/2018
- AME SPORT / FC EYRIEUX EMBROYE le 19/11/ 2018
- AS VEORE MONTOISON / FLGG le 19/11/2018
- CFE TOULAUD / RPTS le 19/011/2018
- BOURG LES VAL. / ASPTT VALENCE le 23/11/2018

VETERANS :

Responsables :
André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15
Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

RAPPEL : Les feuilles de match papier sont à envoyer par courrier postal à l'adresse du District
La transmission des FMI doit être effectuée avant les lundi midi.
En cas de feuilles de match papier celle –ci doivent être envoyée par courrier postal à l'adresse du District et non pas par mail à : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr
Trop de feuille de match sont encore trop incomplète, (manque numéro de match)
De plus 10 joueurs au maximum doivent figurer sur la feuille de match.
Les clubs ne respectant ces réglementations seront amendés.

Le tirage des matchs de COUPE Vétérans a été réalisé et est consultable sur le site du District. Les matchs se joueront le 16/11/2018

FUTSAL :

Responsable :
Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N° 16

REUNION DU 02/11/18

INFORMATIONS AUX CLUBS U 17, U 19

Courrier
Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle (numéro du club@laurafoot.org)
Tout courrier concernant des matchs doit comporter le numéro du match et les coordonnées de la personne qui envoie le mail

FMI
Il est obligatoire de faire la FMI pour toutes les rencontres à 11.
En cas de problème , faire une feuille de match et l'envoyer dans les 48 h à l'adresse du District.
Seuls sont scannées les feuilles de match des U 15 à 8, des U 15 F , des U 18 F , des U 13, des U 11 et les fiches bilan des U 7 et U 9.

Délégués de terrain :
En U 15 et en U 17 : 1 délégué obligatoire
En U 19 : 2 délégués obligatoires

Arbitrage chez les jeunes
En U 15, U 17, U 19 un jeune mineur licencié peut effectuer la touche

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59
Port : 06.78.52.42.59
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :
Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

En U 7, quelques modifications ont été apportées dans la composition des poules

Veuillez en prendre connaissance

Rappel
Nous rappellons que tous les joueurs doivent être licenciés
Un contrôle du nombre de licences sera effectué
Prochains plateaux U 7, U 9 le 10/11/18

CATEGORIE U11

Responsable :
Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: FC SALAISE, FC VADAINE.

Calendrier:
La journée du 11 Mai 2019 est reportée au 18 Mai 2019.

Espoirs : Poule D : Le plateau initialement prévu à PEYRINS le 06/10/2018 est reporté au 01/12/2018.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.
Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :
- Espoirs : Poules B, C et I
- Bourgeons : Poules B, N et O

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :
Espoirs :
Poule B: SALAISE/SANNE 3 remplace Exempt 4.
Poule C: SALAISE/SANNE 4 remplace Exempt 92.
Poule I : ST GERVAIS S/RBN 2 remplace Exempt 6.

Bourgeons :
Poule B: SALAISE/SANNE 5 remplace SALAISE/SANNE 3 .
Poule N : ST GERVAIS S/RBN 2 remplace ST GERVAIS S/RBN ; VALDAINE FC 3 remplace Exempt 31.
Poule O: US ST JUST ST MARCEL 2 remplace Exempt 85.

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Feuille de matchs : Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

RAPPEL IMPORTANT :
Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Prochain Rendez-vous U11 :
-Samedi 10 Novembre 2018.

Rassemblements féminins :
Suite à différents échanges avec les clubs ci-dessous :
AS CORNAS
OLYMPIQUE VALENCE
MONTMEYRAN
GROUPEMENT ROUSSILLON
FC EYRIEUX EMBROYE,

Et afin de promouvoir le football féminin chez les plus jeunes, un programme de rassemblements d'équipes exclusivement pour les joueuses nées en 2010-2009-2008-2007 est en construction:

Les dates suivantes sont retenues pour l'organisation de plateaux U11F :
10 Novembre 2018, 01Décembre 2018, 15 Décembre 2018, 19 Janvier 2019 et 26 Janvier 2019.

Les lieux de ces plateaux sont en cours de détermination.

Les clubs disposant d'une ou plusieurs équipes U11 féminines souhaitant intégrer la formule prendront contact avec le reponsable de la catégorie U11 de la Commission des Jeunes du District (coordonnées en entête).

CATEGORIE U13

Responsables :
Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32
Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel règlement :
3 U 11 seulemant peuvent jouer en U 13

Championnat
Attention
Quelques modifications ont été effectuées en D4, D5 , et D6 dans les poules A et B

Veuillez consulter footclubs ou le site du District

CATEGORIE U15

Responsable
Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupes QUINTIN et PESTRE
Le premier tour des coupes aura lieu le 01/12/18 (tour de cadrage)
Le tirage a été effectué par Nathalie PELIn responsable des championnats féminins séniors
Consultez footclubs ou le site du District

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable
Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2x35mn ; ballon taille 4 ; horaire officiel samedi 15h30
Peuvent partriciper les U 15, U 14, U 13 et U 12
Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable
Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu 2x40mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi15h30
Peuvent partriciper les U 18, U 17, U 16 et U 15
Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi

CATEGORIE U17

Responsable :
Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel règlement
Conformémént aux règlements en vigueur, aucune modifications de date de rencontres des 2 dernières journées ne sera accordée en D3, D4 1ère phase

Coupe VIVIER BOUDRIER
Le 2ème tour de la coupe VIVIER BOUDRIER aura lieu le 02/12/18
Le tirage a été effectué par Claude BRESSON ETet Roselyne LAULAGNET
Consultez footclubs ou le site du District

CATEGORIE U19

Responsable
Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Attention :
Pour les matchs U 19 les clubs recevant doivent présenter obligatoirement 2 délégués

Coupe GAMBARDELLA
Félicitations aux équipes de RHONE CRUSSOL et CREST AOUSTE pour leur qualification au 5ème tour de coupe GAMBARDELLA. Les matchs auront lieu le 11 novembre

Coupe Georges ETIENNE
Le 2ème tour de la coupe Georges Etienne aura lieu le 11 novembre
Consultez le site ou footclubs
Le 20 janvier sera un tour de cadrage

FUTSAL

Responsable :
Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: ES MALISSARD, ASL GENISSIEUX, FC 540.

Prochains Rendez vous :
U13 : 12 et 13 Janvier 2019,
U15 : 05 et 6 Janvier 2019,
U17 : 05 et 06 Janvier (Uniquement Niveau 2),
U15F : 19 ou 20 Janvier 2019,
U18F : 19 ou 20 Janvier 2019.

District Drôme Ardèche de Football

Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 11

REUNION DU 05 NOVEMBRE 2018

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Pauline JOTTEUR
Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET
Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN
Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Michel RIOU

RAPPEL DES REGLES DU FOOT A 8

Effectifs : 7 joueuses + la gardienne - 3 remplaçantes pour les séniors et 4 remplaçantes en U15F et U18F.
Minimum pour jouer : 6 joueuses par équipe
Hors jeu : Ligne médiane
Taille du ballon : Taille 4 pour les U15F et Taille 5 pour les U18F et les séniors
Temps de jeu : 2x35mns pour les U15F et 2x40mns pour les U18F et les séniors
Engagement : interdiction de marquer directement
Coup de pied de réparation (penalty) : 9m
Coup de pied de but (ou 6m) : à droite ou à gauche du point de pénalty (9m).
Relance du gardien : uniquement à la main ou au pied mais ballon posé au sol.
Pour toutes les rencontres : 1 arbitre central et 2 arbitres de touche.

FUTSAL

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Le trophée futsal Jean Pierre VAUX se déroulera le dimanche 20 janvier 2019 sur la journée sur un seul site.
Le matin, un tournoi futsal regroupant les 10 premières équipes inscrites évoluant en foot à 8.
L'après-midi, un tournoi futsal regroupant les 10 premières équipes inscrites évoluant en foot à 11.
Au terme du tournoi de l'après-midi, le gagnant sera qualifié pour la finale régionale.
Les engagements sont ouverts par mail sur la boite : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr
Les 10 premiers clubs inscrits seront retenus pour les tournois.

La commission vous sollicite pour l'organisation de ces finales. Merci de nous contacter si vous disposez d'un gymnase avec tribune : délai 15 novembre 2018.

CHAMPIONNAT à 11

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.

Match du 01/11, CENTRE ARDECHE contre RHONE CRUSSOL se jouera le 25 novembre à 10h.
Match du 14/10, CORNAS contre CHATEAUNEUF/ISERE se jouera le 25 novembre à 10h.
Match du 28/10, VALLEE JABRON contre HERMITAGE se jouera le 25 novembre à 10h.

CHAMPIONNAT à 8

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.

Match du 28/10, ROCHEMAURE contre MALISSARD se jouera le 25 novembre à 10h.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable
Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable
Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93
Mail : compétitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Commission Arbitrage

PROCÈS-VERBAL N° 15

COMPTE MyFFF

Rappel à tous les arbitres (jeunes & adultes)
Vous devez impérativement consulter votre compte MyFFF tout au long de la saison y compris pendant les vacances dans la rubrique « Désignations »
La CA constate beaucoup trop d'absences d'arbitres.
Elle vous rappelle aussi que s'il y a très peu de rencontres un week-end (vacances scolaires, fêtes nationales ou religieuses), vous devez vous mettre indisponible si vous ne voulez pas être désignable, elle sera intransigeante à toute absence non justifiée et appliquera le règlement intérieur

COURRIERS DES ARBITRES

- AMARA Mohsen : Reçu certificat médical, prompt rétablissement
- RAHIBI Mehdi : Reçu dépôt de réserve technique, lu et noté
- PINTO Patrick : Reçu rapport, lu et noté
- BARBIN Victor : Reçu certificat médical, prompt rétablissement
- CHANEGUIER Thomas : Reçu note de frais, lu et noté nécessaire sera fait
- SOUL Khaled : Lu et noté
- BARBOSA Laurent : Incidents d'après match, lu et noté

Rappel aux arbitres
La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :
U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, seniors D1 et D2
Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.
Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

AMENDES ARBITRES

Arbitres	Motifs	Dates	Catégories	Clubs	Numéros	Montants
BANCEL Denis	Non envoi de rapport	06/10/18	Jeunes	AS ST UZE	590489	25,00 €
BEATTIE Elliot	Indispo Hors Délai	07/10/18	D 4	RHONE CRUSSOL FC 07	5514992	25,00 €
BEN TAHARRASTE Kahlid	Absence au Match	28/10/18	D 5	FC VALLON PONT D'ARC	544907	25,00 €
CREGUT Loïc	Absence au Match	13/10/18	U15 R3	FC ANNONAY	501313	25,00 €
EL HARRANE Kamal	Indispo Hors Délai	13/10/18	U17 D 4	FC TRICASTIN	504293	25,00 €
EYRAUT Fabrice	Indispo Hors Délai	13/10/18	U17 D 1	FC 540	563845	25,00 €
EYRAUT Raphaël	Absence au Match	27/10/18	U15 D 4	FC 540	563845	25,00 €
FARIA CARVALHO Bruno	Absence de Rapport	14/10/18	Cp R GIRAUD	ASL GENISSIEUX	526339	25,00 €
MESTARI Abdelhasset	Absence au Match	27/10/18	Plateau futsal J	ASF PIERRELATTE	504261	25,00 €
ROMDHANE Aymen	Indispo Hors Délai	14/10/18	Seniors	RHONE VALLEE FC	551476	25,00 €
ROUDIL Jean Bernard	Indispo Hors Délai	27/10/18	U19	RC TOURNONTAIN	504437	25,00 €
SAUNIER Thibaud	Absence au Match	16/09/18	U17 D2	JAUJAC S	504476	25,00 €
YANIK Eray	Indispo Hors Délai	06/10/18	Jeunes	AMS ST DONAT	504316	25,00 €

AMENDES ARBITRES ACTIONS TECHNIQUES 2018

Arbitres	Motifs	Dates	Catégories	Clubs	Numéros	Montants
BLIN William	Abs AG + Rattrapage sans excuse	08/09/18	JAD	US MONTELIER	521473	25,00 €
BROSSETTE Andy	Abs AG + Rattrapage sans excuse	08/09/18	D 4	US VALLEE JABRON	590379	25,00 €
CAMPELLO Maxime	Abs AG + Rattrapage sans excuse	08/09/18	D 4	ENT S TREFLE F	549007	25,00 €
DJE DJE Uabre	Abs AG + Rattrapage sans excuse	08/09/18	D 5	ES SR JEURRE D'AY	528652	25,00 €
ELAKHMAIRI Mustaph	Abs Formation continue sans excuse	29/09/18	ASS 2	US PONT LA ROCHE	518181	25,00 €
GHARIBIAN Stéphane	Abs AG + Rattrapage sans excuse	08/09/18	D 3	ENT CREST AOUSTE	551477	25,00 €
LAMBERT Rémi	Abs AG + Rattrapage sans excuse	08/09/18	D 4	AS CHAVANAY	519727	25,00 €
MARZULLO Jérémy	Abs AG + Rattrapage sans excuse	08/09/18	D 4	FC SERIERES SABLON	504423	25,00 €
MIGUEL David	Abs AG + Rattrapage sans excuse	08/09/18	D 5	FC HAUTERIVES GRAND SE	546999	25,00 €
SABOUR Azeddine	Abs Formation continue sans excuse	29/09/18	ASS 2	FC SERIERES SABLON	504423	25,00 €
SCIALACQUA Bruno	Abs AG + Rattrapage sans excuse	08/09/18	D 5	FC DE SALAISE	531406	25,00 €
TOURELLE Cyrille	Abs Formation continue sans excuse	29/09/18	ASS 2	OLYMPIQUE RHODIA	504465	25,00 €

INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).
Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.
Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

FORMATION DES ARBITRES CLASSÉS D 1 & D 2

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D1 et D2 aura lieu le samedi 24 novembre 2018 à GUILHERAND-GRANGES.
Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h30.
Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot…), du nécessaire de toilette ainsi que le matériel prise de note.
La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :
- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique (analyse vidéo…)
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)

Liste des arbitres convoqués :

AARAB	MOUNIR	District 1
BAZRI	MUSTAPHA FARID	District 1
BONNEVAY	LUDOVIC	District 1
DIF	OUADEH	District 1
DOGAN	SEBASTIEN	District 1
GRANGE	CEDRIC	District 1
KERBOGHOSSIAN	PIERRE	District 1
MEGHZILI	KARIM	District 1
SALARD	KEVIN	District 1
SEDDOUGUI	FOUAD	District 1
TENA	FABIEN	District 1

BEGOT	JEROME	District 2
CALATAYUD	RENAUD	District 2
DAUX	JESSY	District 2
DE JESUS SOUSA	JOSE	District 2
DUSSAUD	GERALD	District 2
GHEBBARI	NOURREDINE	District 2
MEYER	DAVID	District 2
MICHEL	SEBASTIEN	District 2
MOURELON	RAPHAEL	District 2
NOEL	THIERRY	District 2
POLIZZI	MICHAEL	District 2
SOUL	KHALED	District 2
TARARE	SEBASTIEN	District 2
VALES	SYLVAIN	District 2
VIELZEUF	STEPHANE	District 2
VIOUGEAS	VINCENT	District 2

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D 5

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D5 aura lieu le vendredi 23 novembre 2018.
Rendez-vous à 19h00 au siège du District à GUILHERAND-GRANGES.
La réunion prendra fin à 22h00.
Se munir de votre matériel prise de note.
La présence à l'intégralité de cette soirée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :
- Informations du Président de la CDA
- Intervention technique du CTDA
- Parole aux arbitres

Liste des arbitres convoqués

AMARA	MOSHEN	District 5
AURIC	FREDERIC	District 5
BARBOSA	LAURENT	District 5
BEATTIE	ELLIOT	District 5
BOUHMADI	SAID	District 5
BOURA	YSSOUFI	District 5
CAMPELLO	MAXIME	District 5
CHABBAT	MAURICE	District 5
DJEDJE	YABRE	District 5
GAILLARD	ENAEL	District 5
HAFSOUNI	MAHER	District 5
KHIATI	NACER	District 5
MARLHIN	ALEXANDRE	District 5
MORET	JAMES	District 5
ORHAN	EMRE	District 5

PERGE	DAVID	District 5
SCIALACQUA	BRUNO	District 5
TIRAS	LOKMAN	District 5
VIALATTE	FRANCIS	District 5

FORMATION ELITE

Suite aux différentes candidatures reçues par la CDA, une soirée de présentation de la nouvelle formation Ligue a été programmée le vendredi 28 septembre 2018 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.
Suite à cette soirée, tous les arbitres mentionnés dans la liste ci-dessous ont été intégrés dans la catégorie « ESPOIRS ».
De ce fait, la CDA se réserve le droit de désigner prioritairement les arbitres concernés sur différentes rencontres (arbitrage à 3) tout au long de cette saison sportive.

Arbitres retenus :

Jeunes
ALBERT Fanny
MOUSSIERE Tim
PROVO Kylian
ROUDIL Jean Bernard
ROUX Jason
RUIZ Josselin

Adultes
DAUX Jessy
DE JESUS SOUSA José Nivaldo
DOREE Bruno
FALAISE Mathias
NOEL Thierry
ZERGUIT Mohamed

Le planning de formation
- Vendredi 26 octobre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Vendredi 23 novembre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Vendredi 7 décembre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Samedi 22 décembre 2018 (siège du DDA à 9h00)
- Une dernière séance de formation sera programmée au cours de la semaine 2 (lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019) étant précisé que l'examen de Ligue (stage N°1) est programmé le samedi 12 janvier 2019.

Cet avis tient lieu de convocation.

COURRIERS DES CLUBS

• AS Vallée du Doux : Demande du livre « Le Football et ses règles 2019 », lu et noté.
Réponse vous a été faite

DEMANDE D'ARBITRE

RAPPEL AUX CLUBS
Toute demande d'arbitre doit se faire au plus tard, le vendredi 15 jours avant la dite rencontre et sur imprimé à télécharger sur le site du District dans la rubrique « Documents Clubs »

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CLUBS ET DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES FEUILLE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE

A compter de cette saison sportive, une nouvelle procédure de remboursement des frais d'arbitrage est mise en place pour l'ensemble des compétitions organisées par le District Drôme-Ardèche de Football.

De ce fait, la commission de district de l'arbitrage demande à tous les arbitres adultes et jeunes, de respecter scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :
• Utiliser UNIQUEMENT la feuille de remboursement qui sera distribuée lors de l'assemblée générale des arbitres et envoyée aux clubs via leur adresse mail.
• Présenter OBLIGATOIREMENT cette feuille de remboursement dûment complétée au club lors de chaque rencontre.

Pour information, la feuille de remboursement des frais d'arbitrage est téléchargeable sur le site internet du District dans la rubrique « documents ».
En cas de non présentation de ce document, le club ne remboursera pas les frais d'arbitrage.

FOOT DIVERSIFIE

RAPPEL : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser

INFORMATIONS INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boite mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse générale du district.

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.
Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

ANNUAIRE DU DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que l'annuaire du District Drôme-Ardèche pour la saison 2018/2019 vient d'être édité.

Pour l'obtenir, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre club d'appartenance.

Concernant les arbitres indépendants, l'annuaire sera envoyé directement aux intéressés.

Le Président	**Le secrétaire**
Nicolas BRUNEL	**Jean Baptiste RIPERT**